

Centre d'enseignement militaire supérieur

de la gendarmerie



Réseau des écoles de l' **INSP**

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les actions qualifiées au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

4DIGITAL
Grande école



Restons connectés





Mot d'accueil

La formation continue des officiers de gendarmerie est confiée au Centre d'enseignement militaire supérieur de la gendarmerie (CEMSG) qui est rattaché à l'Académie militaire de la gendarmerie nationale (AMGN). Implanté dans des locaux à l'École militaire mais aussi à Melun, le CEMSG a succédé en 2024 au Centre de formation des dirigeants de la gendarmerie. Consubstantielle de l'identité militaire et adaptée à l'évolution de nos parcours, la formation continue des officiers est un enjeu majeur dans une période complexe où les crises se succèdent et s'intensifient, quand elles ne se superposent pas. Les formations dispensées couvrent le champ des possibles ou des nécessités : formations statutaires et de cursus, préparation aux différents niveaux de commandement et de responsabilité, formations métiers, développement personnel, formations partenariales,... sans oublier le MBA « Management de la sécurité » ouvert vers le monde privé.

Plus que jamais, dans tous les stages, un accent particulier doit être mis sur le renforcement des niveaux de compétence en gestion de crise, en planification et en conduite des opérations. Le tout doit bien entendu s'accompagner d'une bonne compréhension des enjeux actuels de la sécurité intérieure.

Soyez les bienvenus dans votre centre d'enseignement militaire supérieur !

Général Guilhem PHOCAS,
commandant le CEMSG.

Sommaire

Organigramme/contacts	P. 4
Votre arrivée à l'AMGN	P. 6
Votre arrivée à l'École militaire	P. 8
Stages dispensés par le CEMSG	P. 10

DGGN

Direction générale
de la gendarmerie
nationale

CEGN

Commandement
des écoles
de la gendarmerie
nationale

AMGN

Académie militaire
de la gendarmerie
nationale

CEMSG

Centre d'enseignement
militaire supérieur
de la gendarmerie

DDHE

Département
dirigeants haut
encadrement

Stages :

CSEMG - MRT TC3 - TC3 - DAO - TC4
CEST - INSP - Scolarités alternatives à
l'EDG - CHEMI - Mooo

DES

Département
encadrement
supérieur

Stages :

CAT. A - EMS1 - OEPA - TC2

DMBA

Département
MBAsp « Magement
de la sécurité »

DFOR

Département
formation des
officiers de réserve



Présentation

Intégré à l'Académie militaire de la gendarmerie nationale (AMGN), le Centre d'enseignement militaire supérieur de la gendarmerie (CEMSG) assure la formation continue des officiers d'active comme de réserve à Melun et à l'École militaire à Paris. Il assure également, en lien avec de nombreux partenaires académiques, la formation au MBAsp « Management de la sécurité ».

La formation continue des officiers de gendarmerie est une alternance de formations qualifiantes (enseignement militaire supérieur) et de stages de préparation à l'emploi, notamment au plan tactique. Le CEMSG dispense également son expertise en matière de gestion de crise et d'organisation de formations au profit des gendarmeries étrangères.



Centre d'enseignement militaire supérieur de la gendarmerie

1, place Joffre
Case 26
75007 Paris

cemsg.eogn@gendarmerie.
interieur.gouv.fr

CDT

Général Guilhem Phocas
Commandant du CEMSG
01 44 42 48 78 - 07 87 65 19 71
guilhem.phocas@gendarmerie.interieur.gouv.fr

APPUI au CDT

Maréchale des logis Manon Legoff
Cheffe secrétaire
01 44 42 39 24 - 07 88 75 45 86
manon.legoff@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Maréchale des logis Séverine Berhault
Adjointe à la cheffe secrétaire
01 44 42 39 26 - 07 70 00 03 51
severine.berhault@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Monsieur Florent Richard
Opérateur logistique
01 44 42 36 31
florent-1.richard@gendarmerie.interieur.gouv.fr

DDHE

Colonel Gabriel Cortès
Chef de département du DDHE
01 44 42 57 85 - 06 82 26 10 25
gabriel.cortes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Colonel Pascal Lignière
Adjoint
01 44 42 56 37 - 06 40 19 16 93
pascal.ligniere@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Lieutenant-colonel Lionel Pugnet
Adjoint
01 64 14 33 81 - 06 77 87 70 40
lionel.pugnet@gendarmerie.interieur.gouv.fr

DES

Colonel Cyril Legrand
Chef de département DES
01 64 14 54 77 - 06 77 87 26 66
cyril.legrand@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Lieutenant-colonel Frédéric Devaux
Adjoint
01 64 14 54 55 - 06 77 87 71 23
frederic.devaux@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Cheffe d'escadron Clotilde Grondin
Adjointe
01 64 14 33 99 - 07 89 21 69 67
clotilde.grondin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Madame Anne Lebland
Secrétaire
01 64 14 54 25
anne.lebland@gendarmerie.interieur.gouv.fr

DMBA

Lieutenant-colonel Daniel Teixeira
Chef de département MBAsp
01 44 42 45 59 - 06 07 49 60 38
daniel.teixeira@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Lieutenant-colonel Thomas Didier
Adjoint
01 44 42 42 82 - 06 82 26 06 59
thomas.didier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CONTA A Christophe Petit
Chargé de projet
01 44 42 41 54 - 07 87 65 19 57
christophe-1.petit@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Majore Sabine Delacolonge
Chargée de la conduite de la formation
0144 42 39 25 - 06 07 86 55 53
sabine.delacolonge@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Capitaine Sandra Dupeyré
Chargée de communication
01 44 42 46 01 - 06 75 25 41 47
sandra.dupeyre@gendarmerie.interieur.gouv.fr

DFOR

**Département formation
des officiers de réserve**



Votre arrivée à l'AMGN

Conditions pour accéder à l'Académie :

Présentez votre carte d'identité au poste de sécurité afin de récupérer la clé de votre chambre ainsi que votre badge alimentaire.

Conditions d'accès au Cercle mixte AMGN :

Les stagiaires n'ont aucun frais d'alimentation (midi et soir) à supporter. Les repas sont déjà réservés à l'avance par l'équipe encadrante. Un état rationnaire vous sera transmis le 1^{er} jour du stage afin de pouvoir confirmer ou décommander vos repas.

La carte alimentaire reçue lors de votre arrivée vous permettra de prendre vos repas, elle est automatiquement créditée.

Horaire Cercle mixte AMGN :

du **lundi** au **vendredi**

Petit-déjeuner : 6h30 à 8h15

Déjeuner : 11h30 à 13h15

Dîner : 18h à 19h15

Snack, Bar et Comptoir des ventes :

Snack et bar :

du **lundi** au **vendredi**

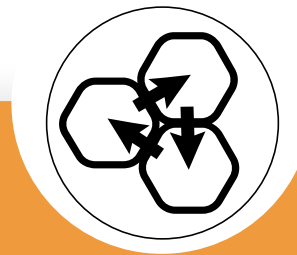
de 9h à 14h et de 18h à 10h30 (sauf le vendredi soir)

Pour le comptoir des ventes : du **lundi** au **vendredi** de 9h à 14h non-stop. Vos commandes peuvent être préparées en amont et retirées au comptoir des ventes.

Plan de l'AMGN



Les petits +



Salon de coiffure :
sur rendez-vous au 01 64 14 36 75

Laverie :
En libre-service 24h/24 (derrière le bâtiment 034 cf. plan)

Tarif :
Machine à laver 7 kg : 3,50 €*
Sèche-linge 18 kg ou 8 kg : 1,50 €*
*la lessive est comprise. Règlement par carte bancaire.

Couturière :
sur rendez-vous au 06 64 88 40 73



Votre arrivée à l'École militaire



Restauration

Rotonde

Prestations particulières uniquement

Morland

11 h 00 - 14 h 00 (Lun-Vend)
18 h 00 - 19 h 30 (Lun-Vend)
11 h 30 - 13 h 00 (Sam-Dim)
7 h 30 - 8 h 30 (Sam-Dim)

Bar

Bât. 43

Le 43

7 h 30 - 14 h 30 (Lun-Vend)

Le Garnier

11 h 30 - 14 h 00 (Lun-Vend)

Conditions pour accéder à l'école :

- Veuillez vous enregistrer sous le lien disponible dans l'e-mail relatif à la note de service de votre stage avant la date indiquée. Vous recevrez par la suite sur votre adresse e-mail un QRcode individuel, valable pendant toute la durée du stage et à présenter au poste 1 ou 5 en complément d'une pièce d'identité chaque jour. Seuls les véhicules de service seront autorisés à stationner dans l'enceinte de l'École militaire, sans demande d'autorisation préalable.
- La note de service précisera aux stagiaires s'ils doivent entrer dans l'École au poste 1 ou au poste 5
 - **poste 1** : les stagiaires percevront un badge visiteur au poste de sécurité en échange d'une carte d'identité,
 - **poste 5** : les stagiaires présenteront leur QR code, préalablement reçu suivant le lien de la note de service, ainsi que leur carte d'identité. Le premier jour du stage, un badge temporaire sera remis aux stagiaires pour toute la durée de ce dernier.

Cercle mixte :

Les stagiaires n'ont aucun frais d'alimentation (midi et soir) à supporter. Des listes d'émargement seront disponibles aux caisses du mess Morland, pour un repas dans la limite de 25 points (hors boissons). Un bar est également présent à l'École militaire.

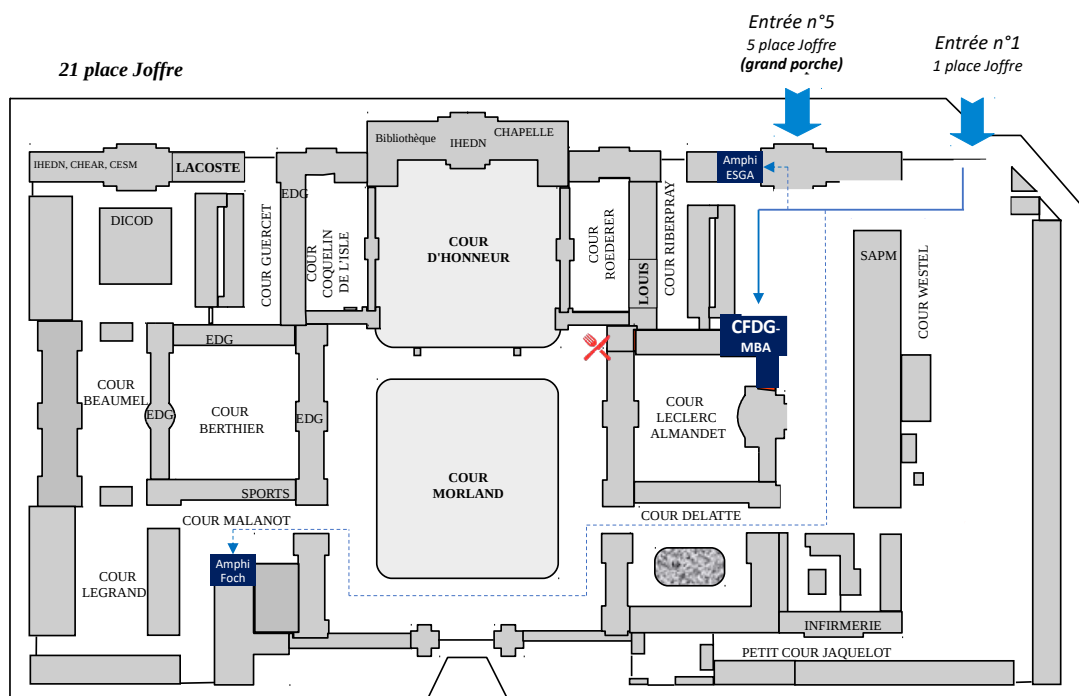
Plan de l'École militaire



Station :
La Motte - Picquet - Grenelle



Station :
École militaire



Hébergement :

Le CEMSG ne réserve aucun hébergement pour les stages se déroulant à l'École militaire. Il revient à chaque stagiaire de procéder aux réservations en amont.

Il est conseillé aux stagiaires de suivre les hypothèses suivantes ;

- H1 : réservation sur Tacite ;
- H2 : réservation dans les hôtels militaires : Igesa (Diderot, Descartes et Voltaire), Relais Moncey, Cercle National des Armées ;
- H3 : réservation dans un hôtel civil. Le stagiaire avance les frais et sera remboursé sur ordre de mission.

Les codes d'imputation et le code Tacite figureront dans la note de service relative au stage.

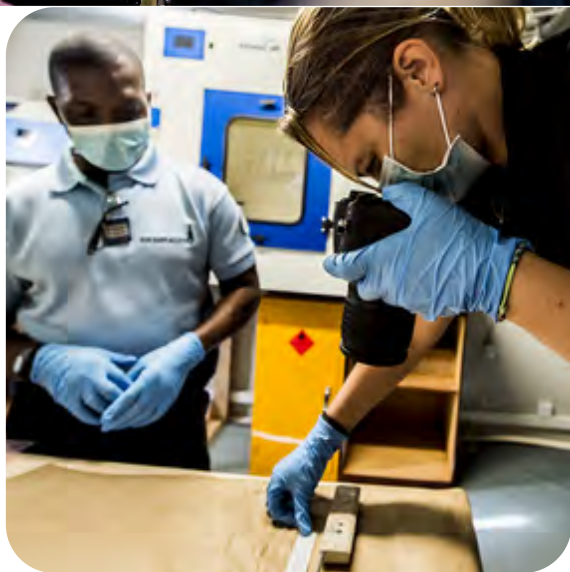


Les petits + :

- **Salon de coiffure** : sur rendez-vous au 01 44 42 38 35
- **Maître tailleur** : sur rendez-vous au 01 44 42 38 53 / 07 86 22 82 90
- Des vestiaires sont disponibles au 2^e étage du CEMSG
- Des douches sont disponibles aux sanitaires du CEMSG



Stages dispensés par le CEMSG :



L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPÉRIEUR

Le CEMSG conçoit, organise et conduit :

- l'enseignement militaire supérieur du 1^{er} degré (EMS 1) au profit des capitaines (4 semaines) ;
- le cours supérieur d'enseignement militaire de la gendarmerie (CEMSG) au profit des officiers ayant réussi le concours de l'enseignement supérieur du 2^e degré (8 semaines) ;
- la formation à la méthode de raisonnement tactique (MRT) et à la gestion de crise au niveau TC3, à destination des lieutenant-colonels nouvellement promus (non brevetés).

Le CEMSG est également l'unité support :

- des officiers effectuant le Cycle d'Études Scientifiques et Techniques (CEST) ;
- des officiers auditeurs du Centre des hautes études militaires (EMS 3).

LES OFFICIERS DE RÉSERVE

Le CEMSG ouvre désormais ses stages aux officiers de réserve en partenariat avec le CRJ.

L'ÉCOLE DE GUERRE

Suite à la réussite du concours ES2, une partie importante des lauréats rejoint l'École de guerre. Les officiers stagiaires y sont alors gérés par le secrétariat de l'École de guerre mais restent rattachés organiquement au CEMSG.

LES SCOLARITÉS ALTERNATIVES

À temps plein (ex : INSP, ESFAS, EFAP) : ces officiers stagiaires sont affectés au CEMSG pour leur scolarité. Il sont notamment gérés au plan RH (notation, chancellerie, avancement, déplacement, permission). Leur suivi individuel fait l'objet d'une attention particulière.

À temps partiel : ces officiers sont rattachés à leur unité d'appartenance. Le CEMSG assure alors uniquement un suivi de leur scolarité.

FORMATIONS DE PRÉPARATION À L'EMPLOI

Le CEMSG prépare les officiers aux temps de commandement et de responsabilités de niveaux 2, 3 et 4 :

- TC2 : commandants de compagnie et d'escadron (GD, GM) ;
- TC3 : commandants et commandants en second de groupement de gendarmeries départementale, mobile et spécialisée, chefs de division opérationnelle et officiers adjoint territorial ;
- DAO : chefs de division d'appui opérationnel (et équivalent) ;
- TC4 : commandants et commandants en second de formation administrative (régions, écoles, COMGEND et équivalents ...).

Le CEMSG est également chargé d'organiser annuellement une session d'information et d'accueil des personnels civils de catégorie A, des officiers commissionnés et des commissaires des armées nouvellement affectés en gendarmerie.

Enfin, le CEMSG développe actuellement un certain nombre de formations destinées à des officiers étrangers.



FORMATION À L'INTERNATIONAL

Le CEMSG contribue à l'action de la gendarmerie au plan international, en France ou dans les pays concernés par la formation directe d'officiers (stage EOPA) d'un mois à Melun, et par l'apport d'expertise en matière de formation continue des officiers (pédagogie, construction de programmes...).

Une expertise destinée à des stagiaires extérieurs à la gendarmerie est également fournie par le CEMSG, en France comme à l'étranger, au travers de formations (Qatar, Arabie Saoudite, Tchad, Maroc...) ou de missions d'expertise en organisation ou en pédagogie (Congo, Côte d'Ivoire, Sénégal, Madagascar...).

Enfin, le CEMSG s'implique dans les organismes européens de formation (CEPOL, EUCTG, ...).

MBA :

Dans le cadre de l'enseignement supérieur et participant ainsi au rayonnement de la gendarmerie, le CEMSG, à travers le département MBA spécialisé « Management de la sécurité », propose une formation innovante basée sur une approche globale de la sécurité conjuguant la compétence professionnelle de la gendarmerie et le meilleur du management entrepreneurial. Destiné à des officiers ayant déjà une expérience de commandement et à des cadres du secteur privé.

FORMATIONS CIBLÉES EN INTERNE ET OUVERTES AU PERSONNEL EXTÉRIEUR :

Les MASSIVE OPEN ONLINE COURSES (MooC) :

- un MOOC « Gestion de crise » est ouvert aux personnels de la gendarmerie ainsi qu'à certains partenaires de la gendarmerie (universités, entreprises, etc.). Il est mis à jour par les officiers du CEMSG ;

- un MOOC « Intelligence économique » élaboré et géré en partenariat avec l'IAE de Paris Sorbonne est ouvert aux étudiants de l'IAE et aux militaires de la gendarmerie.

